



# DOSSIER DE PRESSE

Mercredi 11 avril 2018



# INAUGURATION



## « Inauguration des serres et première cueillette »

**Mercredi 11 avril 2018**

11h15 : Prises de parole

- **Jacques RIBAILLE**, gérant de la société JR Nord Conseil
- **Kévin VANDEVELDE**, co-gérant de la SARL Les Serres des Hauts de France
- **Rita DEMARE**, présidente de la coopérative REO Veiling
- **François MOTTE**, président de l'agence de développement économique SOFIE
- **Caroline SAUDEMONT**, maire d'Arques
- **François DECOSTER**, président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer
- **Jean-Luc BLONDEL**, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Omer

12h00 : Coupe du ruban et cueillette de la première grappe.

A partir de 13h00 : Visite de la cogénération avec Optimal Solutions







## La famille VANDELDELDE



Ce sont deux frères, Kévin et Jonas VANDELDELDE, fils et petit-fils de producteurs de tomates, qui ont initié le projet en 2014. Après avoir réalisé des études d'économie et de management, Kévin a intégré la société familiale de production de tomates en 2009. Quant à Jonas, il a suivi des études en agro et biotechnologie et a multiplié les expériences dans différentes entreprises agricoles notamment au Canada, en France et en Belgique. Il a finalement intégré l'entreprise familiale en 2011. Kévin et Jonas, très complémentaires, passionnés par le métier et guidés par le challenge entrepreneurial se sont naturellement associés et ont créé la SARL «Les Serres des Hauts de France» afin d'y produire les premières tomates sous serre de la région des Hauts de France.

### Genèse du projet :

**Août 2014 :** En concertation avec la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) et suite à la demande transmise par l'agence de promotion

économique régionale NFI (Nord France Invest) à l'agence de développement économique SOFIE, le territoire a candidaté et s'est positionné pour l'accueil d'un projet de construction de serres de production de tomates porté par la famille VANDELDELDE, projet qui s'est aujourd'hui concrétisé.

### **Un projet qui illustre le partenariat Etat, Région, territoire**

Le projet comprend d'une part, une unité de cogénération qui est située sur la partie parc d'activités (Ilôt Nord de la Porte Multimodale de l'Aa) et une partie en zone agricole pour la construction de 93.000 m<sup>2</sup> de serres.

Le projet est soutenu par la coopérative belge REO Veiling qui regroupe plus de 1000 producteurs commercialisant ainsi 250.000 tonnes de fruits et légumes par an et constituant un pôle très important sur le marché européen. **La stratégie de la coopérative est de développer un pôle de production légumière, principalement sous serre, dans la région des Hauts-de-France, notamment l'Audomarois.**



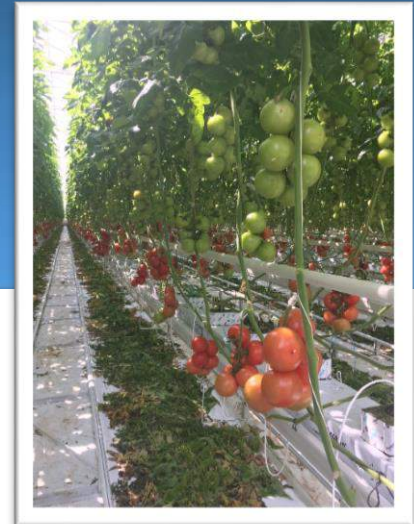
### Les dates-clés :

- **30 janvier 2015** : accord du comité d'engagement pour un soutien au titre de la convention de revitalisation de Arc, accord renouvelé en novembre 2016, pour la création de 37 emplois en CDI.
- **Avril 2015** : une SARL a été créée par la famille VANDEVELDE pour gérer l'unité de cogénération : SARL KEJOTO. Le projet de serres est, quant à lui, porté par un GAEC. L'évolution du projet, amènera la constitution d'une SARL, aujourd'hui dénommée : SARL « Les Serres des Hauts de France »
- **19 novembre 2015** : le permis de construire pour la cogénération est délivré, permettant ainsi à la société KEJOTO de conventionner avec EDF, élément déterminant pour le modèle économique du projet.
- **19 février 2016** : après étude d'impact et enquête publique, le permis de construire des serres est délivré.
- **Été 2016** : le projet était concerné par le diagnostic archéologique qui s'est révélé positif et a impliqué des fouilles complémentaires.
- **Juin 2016** : la CASO a délibéré pour autoriser la vente des terrains à la SCI, aujourd'hui dénommée SCI « Les Jardins des Hauts de France » dont l'actionnaire majoritaire est la coopérative REO Veiling.
- **Du 2 novembre 2016 au 7 mai 2017** : Fouilles archéologiques.
- **Fin octobre 2016** : démarrage du terrassement de la cogénération et de la serre.
- **5 mai 2017** : signature de l'acte de vente des terrains.
- **Du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 10 janvier 2018** : construction des serres et de la cogénération
- **28 décembre 2017** : Première phase de plantation
- **10 janvier 2018** : Deuxième phase de plantation
- **Février 2018** : Mise en service de la cogénération
- **Avril 2018** : Première récolte



### Le projet en chiffres :

- **9,3 HECTARES** de serres chauffées
- Emprise foncière de **13 HECTARES**
- Investissement : **16 MILLIONS D'EUROS.**
- **126.000 PLANTES** = 252.000 têtes
- **100%** de tomates rondes en grappe
- Un prévisionnel de **6.000 TONNES PAR AN**
- Un bassin de récupération des eaux pluviales d'une capacité de **50.000m<sup>3</sup>**
- **45/50 SALARIES** équivalents temps plein.



## Les serres des Hauts de France, une culture éco-responsable

### 1/ Tomate de qualité gustative :

- Choix variétal qualitatif.
- Distribution de proximité permettant de cueillir les fruits plus à maturité.
- Cahier de charges strictes.

### 2/ Action sur l'environnement :

- Récupération des eaux de pluie permettant de ne pas faire appel à l'eau du réseau public pour l'arrosage et le chauffage. (50.000 m<sup>3</sup>)
- Récupération de la chaleur et du CO<sub>2</sub> à partir d'une production d'électricité.
- Clientèle régionale de proximité (action sur indice carbone puisque la tomate française la plus proche vient de 700 kms... la Bretagne d'où une réduction annuelle d'environ 17.000 t minimum équivalents CO<sub>2</sub>)

### 3/ Action sur la santé : Lutte intégrée

- Insectes utilisés pour le préventif et le curatif
- Pas de produits phytosanitaires
- Introduction d'abeilles pour la pollinisation.

### 4/ Action sociale et économique :

- 45/50 emplois équivalents temps plein.



REO Veiling est une coopérative regroupant plus de 1.000 producteurs actifs qui commercialisent en moyenne plus de 60 espèces de fruits et légumes dans des conditions de fraîcheur optimales. Le volume annuel traité est d'environ 250.000 tonnes.

Le rôle premier du **REO Veiling** est de regrouper les productions pour les commercialiser dans l'Europe entière. Cela sera le cas concernant les tomates d'Arques. La commercialisation des 6.000 t a été contractualisée avec la société **BUFL** sous la marque **Les Nouveaux Producteurs** et avec la société **VERGRO** sous la marque **Eureka France**. Ces deux sociétés sont parfaitement représentatives du commerce régional mais aussi du commerce international.



**Prix du Meilleur Investisseur belge en France : le groupe REO Veiling primé pour son implication dans l'implantation des Serres des Hauts de France à Arques**

Avril 2018 - Source : Le journal des entreprises



## La coopération transfrontalière, axe fort du territoire

### 1/ Constat

En région Hauts de France, 1 investisseur sur 5 est belge. *Source NFI*

Sur le territoire de SOFIE : 50 entreprises belges sur 96 entreprises à capitaux étrangers

Total emplois entreprises belges : 1041

Total emplois entreprises à capitaux étrangers : 8962

### 2/ Stratégie Pays de Saint-Omer – Flandre Intérieure et Flandre Occidentale organisée autour de 3 axes :

- Eau-environnement
- Economie-emploi
- Tourisme-culture-sport

### 3/ Objectifs : -renforcer les partenariats,

-mettre en place des nouvelles initiatives de coopération.

### 4 / Actions concrètes pour le volet Economie Emploi menées en 2017 :

- Partenariat stratégique avec Vlkawa (Centre de connaissances dans le domaine de l'eau basé à Courtrai)
- Bus de l'emploi transfrontalier : 19/12/2017 et mars 2018
- Mise en place d'un club d'entrepreneurs transfrontalier : fait le lien entre les entreprises belges désireuses de s'implanter en France et les entreprises belges déjà implantées, qui peuvent témoigner....
- Partenaires belges au salon du travail (tous les ans en avril) à Scénéo
- Tour de Flandre économique : mise en réseau des acteurs (SOFIE, CCI, UNIZO, VOKA, RESOC, POM West-Vlaanderen...)

## La Porte Multimodale de l'Aa continue de faire rayonner les entreprises et le territoire

Les acteurs économiques et politiques du Pays de Saint-Omer ont uni leurs forces pour élaborer une stratégie économique pour l'avenir du territoire. La mise en place du parc d'activités de La Porte Multimodale de l'Aa est un élément de cette politique ambitieuse.

La Porte Multimodale de l'Aa, située sur les communes d'Arques et Campagne-lès-Wardrecques, est le principal parc d'activités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer :

- **Superficie** : 160 ha dont 15 ha encore disponibles.
- **Parc à vocation** : industrielle, logistique, services aux entreprises, transports.
- **Comprend** : une pépinière d'entreprises intercommunale ; fibre ; station d'épuration, port fluvial directement connecté au parc. Zone AFR.
- **Idéalement situé** en bord du canal à grand gabarit Dunkerque-Valenciennes (et futur canal Seine Nord) et le long de l'axe Lille-Calais-Boulogne), l'une des transversales routières de premier rang pour la région Hauts-de-France.
- **Proche de** : l'A26 (à 10 min), l'A25 (à 20 min).

**40 ENTREPRISES** ont choisi la PMA

**825 EMPLOIS**



## *Production de chaleur et électricité par cogénération*



Une installation de cogénération au gaz naturel d'une puissance de 4,5 MW, conçue et réalisée par Optimal Solutions, filiale Dalkia (Groupe EDF), fournit une partie de la chaleur nécessaire à la production de la serre, soit 22,5 MWh par an.

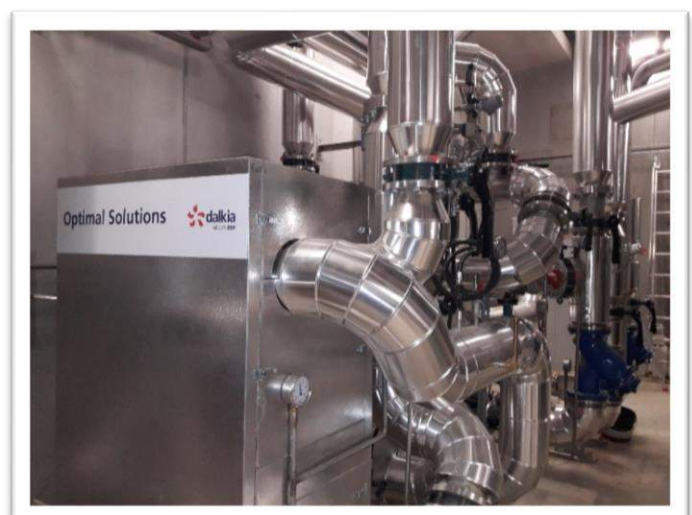
La cogénération présente un avantage majeur : elle permet de produire de l'électricité en complément de la chaleur. La totalité de l'électri-

cité produite par Kéjoto est revendue à EDF dans le cadre d'un contrat d'obligation d'achat.

L'installation a également un intérêt écologique car elle récupère le CO<sub>2</sub> dégagé pour favoriser la photosynthèse des tomates.

**Optimal Solutions**, filiale de spécialité de Dalkia groupe EDF, conçoit et construit des solutions énergétiques durables et garanties. Elle aide ainsi, ses clients tant privés que publics, à réduire leurs dépenses énergétiques et émissions de CO<sub>2</sub> et devenir producteur. Ses offres s'articulent autour de deux axes : les bâtiments performants et intelligents et les installations électriques complexes.

**En service depuis février 2018, la cogénération sera exploitée par Optimal Solutions pour 12 ans.**



# Témoignages

## **Kévin Vandeveld, Co-gérant Les Serres des Hauts de France :**

«Le choix de la variété, la distribution de proximité qui permet de cueillir les fruits à maturité, des cahiers des charges respectés avec maîtrise des températures et un produit manipulé avec « amour » par le personnel sont les facteurs clés de la qualité de nos tomates.»



## **Rita Demaré, présidente de la coopérative REO Veiling :**

«REO Veiling est actionnaire principal de la SCI les Jardins des Hauts de France, propriétaire des terrains sur lesquels Les Serres des Hauts de France sont implantées. Cette SCI répond parfaitement à la vocation de la coopérative d'accompagner ses adhérents dans leur développement et ce dans un intérêt collectif. C'est la raison pour laquelle d'autres projets sont en cours de réflexion voir de finalisation dans l'Audomarois avec des producteurs français et belges, consolidant ainsi l'image maraîchère du territoire et participant à son développement économique et social.»

## **François Decoster, président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer :**

« La Communauté d'agglomération est heureuse d'avoir accompagné, avec ses partenaires, l'installation des serres des Hauts-de-France sur la commune d'Arques. Cette nouvelle implantation vient confirmer un certain nombre de stratégies territoriales : le développement économique et notre volonté d'être un pôle agroalimentaire majeur à l'échelle de SOFIE, la coopération transfrontalière, pour faire valoir nos atouts au-delà de nos frontières, la simplification administrative, qui permet aussi aux projets d'aboutir rapidement et d'être accompagnés très en amont. Cette première collaboration en amènera, nous l'espérons, de nombreuses autres dans les prochaines années, avec la coopérative REO Veiling et avec les entrepreneurs flamands ! »



## **Caroline Saudemont, maire d'Arques :**

« Avec Arc, Saverglass, la brasserie Goudale et maintenant les Serres des Hauts-de-France, Arques est une vraie terre de savoir-faire.

Capitale du verre unanimement reconnue, notre cité devient aussi désormais celle de la bière et bien sûr de la tomate. En tant que native d'Arques et Maire, j'en suis fière. »

## **François Motte, président de l'agence de développement économique SOFIE**

« Notre territoire a tous les atouts pour attirer les entreprises. SOFIE a tous les atouts pour assurer une implantation réussie. L'arrivée des Serres des Hauts-de-France illustre parfaitement la capacité de notre agence à savoir capter des projets exogènes. Le territoire a candidaté et s'est positionné pour l'accueil d'un projet de construction de serres pour la culture de tomates. Un projet qui illustre bien le partenariat Etat, Région, territoire. »

